

Pour diffusion immédiate

**Le régime d'assurance médicaments de la Colombie-Britannique
augmente son utilisation de médicaments biosimilaires
Première province à mettre en œuvre un programme de transition biologique à
grande échelle**

Toronto – 27 mai 2019 – Biosimilaires Canada, une association nationale qui représente l'industrie canadienne des médicaments biosimilaires, a félicité aujourd'hui le gouvernement de la Colombie-Britannique pour le dévoilement de son programme de transition des patients qui font usage de médicaments biologiques d'origines vers des médicaments biosimilaires dans un délai de six mois.

Les médicaments biologiques ont révolutionné le traitement et la prévention de nombreuses maladies invalidantes et mortelles au cours des 50 dernières années, mais ils sont également très coûteux et constituent un facteur important de la hausse du coût des médicaments sur ordonnance. En 2018, seulement 1,7 % des ordonnances canadiennes portaient sur des médicaments biologiques, mais elles représentaient 29,9 % du coût total des médicaments sur ordonnance au Canada.

Les régimes d'assurances publics et ceux parrainés par les employeurs veulent donner aux patients un accès à de nouveaux médicaments innovants. Les médicaments biosimilaires constituent un moyen important de gérer les coûts tout en favorisant des résultats positifs pour les patients.

« Les médicaments biosimilaires jouent un rôle important pour la pérennité du système de santé et des soins aux patients, et Biosimilaires Canada félicite le gouvernement de la Colombie-Britannique pour son leadership canadien et nord-américain dans la promotion et l'expansion de l'utilisation des médicaments biosimilaires », a déclaré Michel Robidoux, président du conseil d'administration de Biosimilaires Canada et président et directeur général de Sandoz Canada.

Bien que l'utilisation de médicaments biosimilaires soit bien établie en Europe avec plus de 700 millions de jours-patients d'utilisation au cours de la dernière décennie, l'adoption au Canada de ces médicaments pour les traitements chroniques a été beaucoup plus lente car les payeurs publics et privés n'ont pas activement mis en œuvre de leviers politiques pour soutenir leur utilisation au-delà des patients naïfs ou nouveaux. Les payeurs canadiens commencent maintenant à reconnaître que des politiques plus robustes sont nécessaires pour exploiter pleinement la valeur des médicaments biosimilaires.

« Le changement ou la transition des patients des traitements biologiques d'origine aux médicaments biosimilaires correspondants est le choix responsable pour ceux qui gèrent les budgets des médicaments et contribuera à garantir aux patients un accès à des traitements essentiels pour les années à venir », a déclaré Jim Keon, président de

Biosimilaires Canada.

Les preuves au soutien d'une telle politique sont claires. À la fin de 2017, 90 études portant sur le changement ou la transition de 14 255 patients uniques fournissaient des preuves concrètes confirmant la sécurité et l'efficacité de cette pratique. L'annonce faite par la Colombie-Britannique est aussi conforme à la recommandation de Santé Canada selon laquelle cette décision devrait être prise par le médecin traitant en consultation avec le patient et en tenant compte des preuves cliniques disponibles et des politiques de la juridiction concernée.

Tous les détails sur la BC biosimilaires initiative sont disponibles au <https://news.gov.bc.ca/releases/2019HLTH0080-001072>

Au sujet des médicaments biosimilaires

Un médicament biologique similaire, ou médicament biosimilaire, est un médicament dont on a démontré le caractère très semblable à un médicament biologique déjà autorisé pour la vente.¹ Santé Canada évalue tous les renseignements fournis afin de confirmer que le médicament biosimilaire et le médicament biologique de référence sont similaires et qu'il n'existe aucune différence clinique importante entre eux aux chapitres de l'innocuité et de l'efficacité.² Les normes rigoureuses de Santé Canada pour l'autorisation signifient que les patients et les fournisseurs de service peuvent avoir le même niveau de confiance en la qualité, l'innocuité et l'efficacité d'un médicament biosimilaire qu'en tout autre médicament biologique.³

À propos de Biosimilaires Canada

Biosimilaires Canada est l'association nationale qui représente l'industrie des médicaments biosimilaires au Canada. Ses sociétés membres sont à la fine pointe du développement et de la commercialisation de médicaments biosimilaires à travers le monde. Les médicaments biosimilaires sont approuvés par Santé Canada comme étant aussi sûrs et efficaces que leurs médicaments biologiques de référence et sont développés selon les mêmes normes de qualité. Les médicaments biosimilaires représentent une occasion importante d'adopter des traitements de pointe tout en répondant aux exigences de rentabilité des systèmes de soins de santé au Canada. Biosimilaires Canada est une division de l'Association canadienne du médicament générique. Visitez-nous à www.biosimilarscanada.ca.

Pour plus d'information, contactez:
Jeff Connell
Vice-président, Affaires corporatives
Association canadienne du médicament générique (ACMG)
Téléphone : (416) 223-2333
Cellulaire : (647) 274-3379
Courriel : jeff@canadiangenerics.ca

¹ Source: Santé Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/produits-biologiques-radiopharmaceutiques-therapies-genetiques/information-demandes-presentations/lignes-directrices/fiche-renseignements-biosimilaires.html>

² *Ibid*

³ *Ibid*.